

# Eléments d'analyse de l'année forestière 2011 pour les Landes

---

## ◆ L'après-tempête et les scolytes le nettoyage avance, le reboisement démarre timidement

### La dynamique du nettoyage

L'exploitation des chablis peut être considérée comme terminée, même si ça et là quelques parcelles ne sont toujours pas exploitées.

Malgré les attaques de scolytes importantes sur 2010 les travaux de nettoyage se poursuivent au fur et à mesure de l'arrivée des subventions. Ainsi, sur les 202 000 ha de forêt touchés à plus de 40 % sur le massif aquitain, une surface de 155 095 ha a été intégrée auprès du GIP en demande de subvention au nettoyage (6 132 dossiers). A ce jour, 86 823 ha sont en cours de nettoyage ou finalisés. Cela représente un peu plus de 40 % de la surface à nettoyer.

### La faible activité du reboisement

Concernant le reboisement, l'activité est beaucoup plus réduite. Seulement 42 224 ha font l'objet d'intégration au GIP et 6 001 ha sont en cours de reboisement ou reboisés. Ces chiffres sont bien en deçà du prévisionnel du plan chablis qui prévoyait 35 000 ha de reboisement pour 2011. Ce retard s'explique par l'attaque massive de scolytes en 2010, qui a freiné les sylviculteurs dans l'élan de la reconstitution. Même si les scolytes ne s'attaquent pas aux jeunes plants, une certaine inquiétude s'est installée sur le massif.

Ce retard sera difficile à rattraper avant la fin du plan chablis prévue en 2016.

Toute la filière reste mobilisée pour accompagner et encourager les sylviculteurs à constituer les dossiers. Depuis le mois de septembre 2011, il semblerait que le nombre de dossiers soit en augmentation. Les GPF et le CETEF ont leurs réunions sur la thématique du reboisement, notamment sur la mise en œuvre de la clause diversification. Sur ce point les sylviculteurs semblent demandeurs de conseils.

### Une relative accalmie sur le front des scolytes

2011 n'aura pas connu d'attaques massives de scolytes. En 2010, ce sont près de 30 000 ha qui ont été touchés et déclarés. En 2011, les attaques ont été heureusement beaucoup plus contenues et limitées à quelques tâches éparses, notamment dans les jeunes peuplements (15-25 ans). Le Département Santé des Forêts (DSF) n'a pas prévu cette année de réaliser une estimation des dégâts.

Cette diminution des populations d'IPS trouve son origine dans la conjonction de différents facteurs :

- le traitement des piles de bois vert bord de route, démarré le 15 mars et arrêté le 15 octobre 2011 a certainement permis de ralentir la pullulation de l'insecte. 1.5 million de stères de bois ont été traités durant cette période
- mais c'est surtout le développement important des parasites et prédateurs de l'IPS qui a freiné son envahissement
- le rythme d'exploitation soutenu a contribué également grâce à une rapide évacuation des arbres scolytés
- et les pluies de juillet ont été favorables aux pins après le printemps particulièrement sec.

## **Point sur le suivi des populations de chenilles Processionnaire**

Dès juin 2011, le DSF a fait mettre en place des pièges à papillons (comme en 2010) sur les placettes du réseau de surveillance de cet insecte contrôlées par les correspondant-observateurs du DSF. Une première analyse des résultats montre une diminution des pontes supposées, à l'exception de 3 zones (Médoc, Marensin et Est Landes). Cette tendance est confirmée par l'étude de Hervé JACTEL et Dominique PIOU où la probabilité de baisse est significative à l'échelle du massif à l'exception des zones citées précédemment.

Un nouveau comptage des pré-nids réalisé en octobre 2011 sur ces mêmes placettes par les correspondants observateurs du DSF semble confirmer cette tendance à la baisse à l'exception du Littoral Médoc et du secteur de Pissos.

On notera toutefois qu'une parcelle fortement défoliée ne le sera pas une seconde fois de façon consécutive car le nouveau feuillage produit par les arbres est trop peu attractif pour les pontes.

L'ensemble des résultats confirment l'évolution cyclique des attaques de chenilles processionnaire par périodicité de 5-7 ans. Il est donc prévisible que dès l'hiver 2013-2014 on assiste à un nouveau cycle de défoliation.

## **Surveillance des attaques d'hylobes sur plantations**

A la demande de la profession, un observatoire « Dégâts Hylobes » a été mis en place en Avril-Mai 2011 sur le site du GIP Atgeri. Cette cartographie permet à tous les entrepreneurs de travaux de reboisement de signaler les attaques subies sur les jeunes plantations afin de collecter et quantifier les niveaux de destruction.

A ce jour peu de signalements ont été identifiés, majoritairement par les CO du DSF. Ce résultat signifierait que la proportion de dégâts est faible.

Les pépiniéristes ont obtenu pour la campagne de production 2011-2012 la dérogation d'utilisation du «suxon mini» afin de proposer aux sylviculteurs des plants protégés contre les attaques de l'Hylobe.

Parallèlement des essais pour l'homologation de nouveaux produits sont poursuivis (Karaté Forêt, Meritt, Forester).

La Chambre d'Agriculture décide de demander, par une motion à sa prochaine session, la prolongation d'utilisation du «suxon mini» dans l'attente de l'homologation des produits de remplacement.

## ◆ Économie et marché du bois

### Les perturbations à court terme pour le réseau des ETF

A la lumière de ce qui c'était passé à la suite des tempêtes de 1999, la perturbation de l'activité des ETF avait été soulevée l'an dernier. Elle se confirme aujourd'hui.

- D'une part, les dossiers de demande de subventions pour le nettoyage sont engagés au fur et à mesure de l'arrivée des financements. Cela prend du temps et beaucoup d'entrepreneurs sont à la recherche de chantiers de nettoyage sans quoi ils devront cesser leur activité.
- D'autre part peu de dossiers de reboisement sont engagés et les sylviculteurs disposent d'un an pour démarrer les travaux. L'activité dans ce secteur est donc réduite. Elle devrait s'accélérer pour cette fin d'année.

Concernant les entreprises d'abattage, de débardage et de transport, elles connaissent une chute brutale voire un arrêt de leur activité. Après une importante activité d'exploitation en 2010 et début 2011 la forêt connaît, aujourd'hui, un calme déstabilisant.

### L'industrie du bois en plein mouvement

**L'Union des coopératives** forestières du grand Sud Ouest n'a échappé à personne. «Alliance-Forêts Bois» regroupe la CAFSA, la COFOGAR et FORESTARN. La mise en route de cette nouvelle structure est prévue pour 2012 avec comme objectif de rendre un meilleur service aux adhérents et une meilleure présence sur les marchés.

**Gascogne** : le groupe a décidé de rapprocher ses divisions «paper» et «sacks». Gascogne Paper a reçu le trophée d'Or du progrès technique lors du colloque Interfibres en septembre 2011.

Il faut noter pour 2011 la mutation de **TEMBEC** à Tartas : ce groupe fabriquait de la pâte «fluff». Ils l'ont arrêté en septembre 2011. La production est désormais de la cellulose de haute qualité utilisée dans l'alimentaire, la pharmacie, les cosmétiques vernis et peintures. Tembec devient le leader mondial du secteur. Le groupe est également numéro deux mondial des lignosulfonates destinés à la construction (adjuvant béton). Enfin, depuis 2000, 100 millions d'€ ont été investis pour moderniser le site et le rendre autonome en énergie. 95 % des combustibles sont d'origine végétale. Une chaudière biomasse et cogénération adossée à ce projet est déjà en service. (consommation moyenne de 200 000 t de bois/an), soit par exemple, l'équivalent de 4 000 à 5 000 ha de pins de première éclaircie.

**La construction bois** a le vent poupe. Ce secteur connaît une demande soutenue. Par exemple ABOXIA basée à Herm construit 150 à 200 maisons par an. Cette entreprise de 70 à 90 salariés réalise un chiffre d'affaire de 6,5 millions d'€.

**Le Pôle XYLOFUTUR** progresse en nombre d'adhérents et de projets labellisés ; au 1<sup>er</sup> septembre 2011, 95 projets sont labellisés dont 59 financés pour 45 millions d'aides des collectivités et de l'Etat. Ce sont des projets qui touchent au bois massif aussi bien qu'à la fibre ou à la chimie verte.

La restitution finale de **l'étude de l'INRA** portant sur la prospective pour la forêt et le massif Forestier landais à l'horizon 2050 a été faite le 25 novembre 2011 au travers d'un colloque au Conseil Régional. Cette étude commandée par le Conseil Régional d'Aquitaine a fait une synthèse des actions de recherche et développement en cours pour préparer la forêt de demain en Aquitaine.

## Forexpo 2012

Forexpo se tiendra les 6, 7 et 8 juin 2012 à Mimizan. Comme pour les éditions précédentes, les Conseillers forestiers de la Chambre d'Agriculture et du CRPF contribueront à son bon déroulement.

## Le bois-énergie

Les projets de bois énergie sont en plein développement. Les attributions du CRE 4 viendront accroître la demande en bois énergie. Dans ce contexte, il faut que les sylviculteurs s'organisent pour tirer un revenu convenable de leur bois. La valorisation des produits bois en biomasse doit tenir compte :

- d'un prix rémunérateur pour le sylviculteur
- d'une forme d'indexation annuelle lors des contractualisations pour diversifier les produits,
- d'un ajustement de la sortie des rémanents à la fertilité des sols et d'une optimisation de leur mobilisation
- d'une gestion durable des forêts cultivées, en lissant les revenus.

## ◆ La DFCI

Pour les Landes, un seul incendie d'importance est à noter : 104 ha à Luxey le 4 juillet 2011. Au 13 octobre 2011, le nombre de départs est de 246 pour une surface incendiée totale de 221 ha soit une surface moyenne de 0,90 ha. Ces chiffres sont sans commune mesure avec ceux de nos voisins de Gironde (790 départs pour 773 ha brûlés).

## ◆ Actions forêt en Sud Adour

En 2010, le PDM (Plan de Développement de Massif) a démarré en Sud Adour en collaboration avec Thierry CAZEAUX de la Chambre d'Agriculture des Landes. Après la finalisation du diagnostic de territoire, le technicien (Benoît BLIN du CRPF) animant cet outil de développement forestier a effectué les réunions d'information sur 2 secteurs-pilotes (Pouillon et Saint Sever).

120 diagnostics (gratuits) vont être réalisés auprès des propriétaires qui en ont fait la demande, permettant ainsi de connaître dans l'espace et dans le temps, les interventions sylvicoles afin de les regrouper. Cette mutualisation améliorera l'offre et la demande lors des ventes de bois et réduira les coûts d'intervention lors des travaux. Cette structuration se fera par la constitution d'Associations Syndicales Libres dans un premier temps dont leur activité n'empiètera pas sur les organismes économiques locaux.

Le PDM se place ainsi comme un outil de développement durable de la forêt chalossaise qui la préparera à l'émergence des projets énergétiques voisins.

## ◆ Le PPRDF

**Pour le Sud Adour**, l'exercice a été piloté par l'ingénieur massif du CRPF (Jean Touyarou). Tous les acteurs se sont réunis autour de la table pour définir et prioriser les actions à mettre en place pour augmenter la mobilisation des bois. Le PDM Sud Adour entre dans cette démarche.

**Pour le Massif des Landes de Gascogne**, le PPRDF a été conduit par les Chambres d'Agriculture et le CRPF. Il s'oriente sur la reconstruction du massif par une sensibilisation à la reconstitution et la pérennisation de la ressource de qualité, une amélioration des infrastructures de desserte et d'hydraulique, une participation aux programmes de protection et de préservation de la ressource. Les enjeux et actions prioritaires à développer ont été présentés en détail lors des commissions forêt de la Chambre d'agriculture les 6 juin et 17 novembre. Aucune des structures présentes n'a émis d'avis défavorable sur le contenu des actions présentées

## ◆ **Programme départemental en faveur des lagunes** **Proposition d'une convention multi partenariale**

Au cours de l'année 2010, le Conseil Général des Landes a présenté aux principaux acteurs de la forêt privée (le CRPF, la DFCI, le service forêt de la Chambre d'Agriculture et le SYSSO) les résultats de l'inventaire des lagunes qu'il a réalisé au sein du massif landais, ainsi que les perspectives d'actions en faveur de ces zones humides.

Ces différents échanges ont mis en lumière les enjeux communs de préservation de zones humides forestières aux différents acteurs du territoire et en premier lieu les propriétaires.

Le Département a ainsi saisi l'opportunité d'un partenariat financier avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne dans le cadre d'un appel à projets en faveur des zones humides pour engager un programme de préservation des lagunes des Landes qu'il a présenté fin 2010.

Cette démarche s'inscrit dans le contexte très difficile de l'après tempête de 2009 : le Conseil Général entend mener avec l'appui et le concours indispensable des acteurs de la forêt landaise, une meilleure prise en compte des éléments de biodiversité au sein du massif dans le cadre de sa reconstruction.

L'objectif de ce programme est de mobiliser l'ensemble des interlocuteurs du massif pour engager des actions de restauration ou de conservation de lagunes, soit grâce à la contractualisation avec les acteurs privés, soit en confortant la maîtrise foncière publique pour constituer des sites cohérents.

Ce programme intègre pleinement le concours des acteurs privés et publics du massif afin d'assurer une cohérence et une mobilisation autour de l'enjeu de préservation des lagunes.

Au cours de l'année 2011, ce partenariat s'est traduit concrètement par la réalisation par l'ensemble des partenaires de documents de communication à destination des propriétaires et gestionnaires.

Cet engagement aux cotés du Département des différents acteurs de la forêt sera retranscrit dans une convention de partenariat qui doit permettre d'engager une dynamique forte autour de ces enjeux de territoire, en coordonnant les actions à venir, en réunissant les différents acteurs au sein d'une même démarche et en mutualisant les retours d'expériences.

La signature officielle de cette convention par les différents représentants des structures est prévue le 3 février 2012, lors des Journées Mondiales des Zones Humides.